

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de la Commune de LEVIER****Séance du 27 février 2026****Nombre de Membres**

En exercice :	21
Présents au Conseil :	18
Ayant pris part au vote :	20
Ayant donné procuration :	2

Date de la convocation

23/02/2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-sept février à vingt heures trente.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Marc SAULNIER, Maire.

Présents : Guillaume Bouhin, Caroline Blain, Madeleine Chapellier, Isabelle Cuenot, Marie Destaing, François Garcia, Frédéric Garreau, Jean-Pierre Gurtner, Bernard Jeannin, Olivier Marlot, Christophe Michel, Fabien Oléron, Norbert Pécot, Olivier Régnier, Jean de la Rochefoucauld, Marc Saulnier, Nathalie Sievert, Isabelle Vinai.

Procuration : Aline Carrière à Nathalie Sievert, Frédéric Dole à Guillaume Bouhin,

Absente : Aline Louvrier

Secrétaire de séance : Jean de la Rochefoucauld.

Le Maire déclare la séance ouverte.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-1 et suivants.

Délibération n° 2026.02.009**OBJET : Convention de partenariat avec l'association KASEPER.**

Monsieur le Maire présente l'association KASEPER qui a pour objet social la mise en œuvre d'ateliers de prévention contre la perte d'autonomie des personnes âgées avec la mise en place d'ateliers à la résidence seniors KALIA sur les thématiques suivantes : mémoire, santé, numérique, bien-être...

Soucieuse du bien-être de ses aînés, la collectivité s'associe à cette démarche pour favoriser le lien social et le maintien en bonne santé de ses administrés en mettant à disposition des salles communales et s'engage à assister l'association dans la promotion des ateliers via les canaux de communication municipaux.

Exposé du Maire entendu, les membres du Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

- Donnent pouvoir au Maire afin de signer la convention en apportant les modifications jugées nécessaires.

En séance, les an, mois et jour susdits.

Envoyé en préfecture le 04/03/2026

Reçu en préfecture le 04/03/2026

Publié le

ID : 025-200068401-20260227-2026_02_009-DE

Berger
Levrault

Le Maire,
Marc SAULNIER.